

Ardèche

TERRITOIRE / L'agriculture constitue un des moteurs de l'économie du territoire... Une place de choix que les communautés de communes ont bien compris. De plus en plus soucieuses du développement agricole, celles-ci travaillent main dans la main avec la Chambre d'agriculture afin de soutenir les agriculteurs sur leur territoire.

Les collectivités s'engagent pour l'agriculture

Installés depuis 2014 à Saint-Clément au sein du Gaec des Traverses, Clémence et Maurin Meunier élèvent aujourd'hui 250 chèvres dont toute la production laitière est transformée à la ferme. En conversion bio, ils produisent du picodon AOP et possèdent également une cinquantaine de vaches allaitantes. Cet automne, ils devraient donner vie à leur projet de chauffe-eau solaire, visant à couvrir une partie des besoins en eau chaude sanitaire de la laiterie et de la fromagerie.

Performance économique et énergétique : le pari de Val'Eyrieux

Pour réaliser cet investissement, les éleveurs ont bénéficié du programme « Performance énergétique des entreprises agricoles » mis en place par Val'Eyrieux dans le cadre de son label

« Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)¹. Un partenariat entre l'intercommunalité et la Chambre d'agriculture² a en effet permis de développer un volet agricole d'aide aux projets d'économie d'énergie. « Si les aides en direction de l'industrie ou de l'artisanat sont assez fréquentes, celles destinées aux entreprises agricoles sont plus rares. En cela, la démarche de Val'Eyrieux est innovante », indique Nicolas Beillon, conseiller énergie/biodiversité à la Chambre d'agriculture.

Des aides directes aux agriculteurs

Grâce à ce dispositif, le Gaec des Traverses a pu bénéficier d'un soutien financier couvrant 60 % de l'investissement total (environ 7 000 €), « sans lequel nous n'aurions pas donné vie au projet, affirme Clémence Meunier. Actuellement, l'eau chaude utilisée pour le bloc de traite et



Exemple de projet innovant orienté sur les entreprises agricoles : un partenariat entre l'intercommunalité Val'Eyrieux et la Chambre d'agriculture a permis de développer un volet agricole d'aide aux projets d'économie d'énergie.

la fromagerie est produite par deux cumuls électriques de 200 litres chacun », qui consomment environ 8 750 kWh/an, soit près de 24 % de la consommation électrique totale de l'exploitation. « L'installation de panneaux solaires thermiques sur la toiture des bâtiments et d'un chauffe-eau solaire nous permettra de réduire la consommation électrique », poursuit l'éleveuse. Une installation qui devrait couvrir 50 % des besoins annuels en eau chaude sanitaire de l'exploitation, jusqu'à 70 % l'été, représentant près de 500 € d'économies sur l'année.

Comme eux, Jean-François, Julien et Françoise Mongrenier ont bénéficié des aides Val'Eyrieux, afin de couvrir 60 % du coût d'installation d'un récupérateur de chaleur pour le tank à lait (environ 4 100 € au total). « Le récupérateur permet de chauffer l'eau à 60°C, et donc d'économiser de l'électricité sur le fonctionnement du chauffe-eau », indique Jean-François Mongrenier.

L'agriculture, partie intégrante de l'économie du territoire

« L'agriculture fait partie à part entière de l'économie sur notre territoire. Il est naturel de soutenir les agriculteurs, et les projets de performance énergétique

servent aussi la performance économique et l'autonomie des exploitations », affirme Frédéric Picard, vice-président au développement durable et à l'aménagement de l'espace à Val'Eyrieux. Il poursuit : « La Chambre nous a apporté son expertise et permis de communiquer auprès des éleveurs et d'effectuer les diagnostics énergétiques. Un partenariat fructueux pour ce dossier comme dans bien d'autres. »

Val de Ligne encourage ses entreprises agricoles

Accompagnée par la Chambre d'agriculture, la communauté de communes Val de Ligne a mis en place un dispositif de soutien à la création ou la modernisation

d'entreprises agricoles. Ces dernières peuvent bénéficier d'une aide directe de 500 € pour les porteurs d'un projet d'installation ou les exploitants ayant un projet de développement sur le territoire. Les projets accompagnés par la Chambre d'agriculture, apportant ainsi une sécurisation et une aide à la décision au porteur de projet pour la viabilité de son entreprise, bénéficieront du dispositif de soutien. ■

Myène Coste

1. Un label attribué par le ministère de la Transition écologique et solidaire aux territoires engagés dans le développement des énergies renouvelables et la baisse de la consommation d'énergie.

2. Avec le soutien financier du Compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (Casdar) et de l'Ademe pour l'animation.

TROIS QUESTIONS À / Daniel Vernol, élu délégué du territoire Sud-Ardèche à la Chambre d'agriculture.

“ Travailler main dans la main avec les collectivités ”

Comment les collectivités locales peuvent-elles soutenir le développement agricole ?

D.V. : « Les champs d'action des collectivités, et notamment des communautés de communes, sont nombreux. Elles peuvent notamment contribuer à la préservation du foncier agricole et à la mise à disposition de terres pour les agriculteurs : c'est là un enjeu primordial. Leur aide peut aussi se porter sur la construction et le bâtiment, ou encore sur la remise en état et la reconquête de terres agricoles, comme dans le cas du Plan de reconquête de la châtaigneraie dans lequel sont engagées des intercommunalités. »



Daniel Vernol.

En quoi l'échelon intercommunal est-il intéressant pour aborder la question agricole ?

D.V. : « C'est aujourd'hui au niveau des communautés de communes que se trouvent les moyens. Au sein de ces territoires étendus, il y a aussi l'idée d'un projet pour l'agriculture et les paysages sur tout un territoire. Mais les intercommunalités sont toujours le fait des maires, et l'échelon municipal compte encore beaucoup. Quoi qu'il en soit, les collectivités prennent de plus en plus conscience de l'importance de préserver une agriculture vivante sur leur territoire, tant pour le dynamisme économique que pour l'entretien des paysages. Les projets se multiplient : on peut évoquer

la renaissance des comités locaux à l'installation, qui témoigne de cette préoccupation des élus pour le renouvellement des générations en agriculture. »

Comment la Chambre d'agriculture peut-elle accompagner les collectivités ?

D.V. : « Nous proposons différentes prestations aux collectivités en fonction de leurs besoins, du « portrait agricole » de leur territoire, jusqu'aux diagnostics plus poussés sur un sujet en particulier. Mais au-delà de l'expertise que nous pouvons leur offrir, nous travaillons bien souvent main dans la main dans des projets partenariaux conventionnés. » ■

Propos recueillis par M.C.

La Chambre d'agriculture au congrès des maires

La Chambre est un partenaire incontournable pour les collectivités locales. Elle apporte son expertise et sa connaissance du territoire pour les accompagner dans la création d'entreprises agricoles, la valorisation des produits et savoir-faire locaux, la gestion du foncier agricole, la préservation de la qualité de l'eau et de l'espace...

La Chambre d'agriculture sera présente au congrès des maires jeudi 18 octobre, au Pouzin. ■

